



Contribution

Concertation publique RFF sur la suppression des trois passages à niveau de Sainte-Eulalie

Une concertation publique effectuée du 24 novembre au 9 janvier avec 15 jours de fêtes de fin d'année au milieu constitue un simulacre de démocratie de la part de RFF. C'est révélateur d'une stratégie « *on a décidé et on vous consulte sur ce qu'on a décidé* ». Ce n'est pas de la concertation.

Il convient d'abord, selon nous, de se féliciter de la décision de supprimer les 3 pour plus de sécurité, un meilleur flux des circulations tant routières que ferrées.

La SNCF., puis RFF. dès sa création, en parlent, consultent, étudient, tergiversent, décident, reviennent en arrière.....et cela depuis 17 ans.

Que de temps perdu ! Que d'argent perdu !

La décision aurait dû être prise bien avant, avec un souci majeur d'en profiter, pour désenclaver la Commune de Sainte Eulalie.

Les habitants de Sainte-Eulalie ont le triste "privilège" d'être enserrés par trois "rideaux" d'encerclement: la voie ferrée, l'avenue de l'Aquitaine et l'autoroute A10.

Autre particularité unique certainement au niveau national, avoir sur sa juridiction la présence de trois passages à niveau sur moins de 2 km.

Donc, il y a effectivement la nécessité, pour nous tous, pour les générations futures, de mettre en œuvre des mesures de fond, durables, et favorable

- à l'éco système
- à l'environnement, notamment sonore, mais aussi visuel, sécuritaire...
- au développement durable pour le siècle à venir en tenant compte du devenir de l'ancien village de Sainte-Eulalie.

En effet, commune rurale de 1500 habitants il y a peu (environ 5000 actuellement), ses 906 ha aux portes de la métropole de Bordeaux constituent un facteur de développement indéniable.

Déjà quatrième zone commerciale de l'agglomération Bordelaise, on assiste dès aujourd'hui, au-delà des centres commerciaux de Grand Tour 1 et 2, de celui des Vergers d'Aquitaine, à la création d'une zone de loisirs importante, bientôt d'un cinéma et d'un nouveau centre commercial sur le secteur de Terrasson (Rond- point d'accès à l'A10 vers Bordeaux).

C'est pourquoi la création d'un pont rail préconisé par RFF. sur cette zone est un non-sens qui provoquera des nuisances environnementales, de circulation routière et de l'insécurité.

A l'inverse, le développement économique et démographique de notre ville nécessitent des mesures durables, qui ne peuvent être qu'une solution d'ENFOUISSEMENT partiel de la voie ferrée de la partie concernant les passages à niveau 507 et 508 comme l'ont exigé les citoyens de Sainte-Eulalie lors du référendum d'initiative locale de 2002.

Les différentes études des associations, des municipalités successives, ont démontré la nécessité, la pertinence et la faisabilité de cette SOLUTION.

Le référendum d'initiative locale organisé par la municipalité en 2002 a montré le vigoureux attachement de la population à cette solution: 95% de voix favorables à l'enfouissement avec 54% de participation, ce qui est un résultat remarquable pour ce type de participation. Il ne peut y avoir

meilleur sondage, meilleure étude plus fiable, connaissance plus fine du désir des habitants de Sainte Eulalie.

D'ailleurs, alors député européen, vice-président de la Commission des Transports à Bruxelles, Gilles Savary écrivait le 30.01.2008 : "nous devons nous battre pour obtenir de l'Etat et de RFF. une décision sans ambiguïté pour enfouir la ligne sur sa partie centrale".

Et que dire des risques hydrologiques occasionnés par la création des 2 ponts rails qui ne manqueront pas, à coup sûr, de fabriquer un barrage artificiel au drainage naturel des eaux de surface, avec un risque accru d'inondation, sachant que ces eaux s'écoulent du Sud au Nord en direction des marais de Saint Louis de Montferland.

Là aussi, la solution de l'enfouissement est préférable à toute autre alternative, car celui-ci, serait réalisé dans le sens d'évacuation de la nappe aquifère ainsi gonflée lors de fortes précipitations.

La réunion publique du 11 décembre a montré une volonté et une détermination farouches des citoyens (nes) de Sainte-Eulalie, à mener cette bataille sous toutes les formes nécessaires qu'il conviendrait d'employer en fonction des résistances constatées.

On nous objecte le coût de cette solution.

- Ne pas oublier qu'une étude d'un cabinet Lyonnais, mandaté et financé par le Conseil Général avait démontré en 2004-2005 que RFF. avait pratiquement doublé le coût de la solution d'enfouissement, le Sénat ayant constaté cette pratique courante de la part de RFF. dans des situations similaires. Le compte-rendu en avait été fait en mairie en présence de M. Philippe Madrelle président du Conseil Général et de M. Flourens pour RFF. A cette étude disponible en mairie, RFF. n'a jamais répondu et pour cause.....

- Ne pas oublier que, pour la première fois en France pour une ligne LGV, la réalisation de Tours-Bordeaux a été confiée à Vinci par un P.P.P (partenariat public-privé), ce qui est regrettable pour le bien public parce que seul Vinci va en sortir gagnant avec un taux de rentabilité garanti à 15% pendant 50 ans.

- Ne pas oublier que la raison principale de la suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux et donc de la suppression des passages à niveau et de la modernisation de la voie entre Lormont et Ambarès est directement dictée par la réalisation de la LGV et conséquemment le report d'une grande partie du trafic ferré hors TGV. (donc Fret et TER) sur cette ligne Bordeaux-Nantes traversant Ste- Eulalie.

Donc, Vinci peut très largement payer la différence entre la solution d'enfouissement et les mauvais choix des solutions préconisées ou plutôt imposées par RFF.

Enfin, nous considérons que, même si le scénario proposé par RFF est inacceptable, séparer la question des protections acoustiques de celui-ci est une démarche scandaleuse qui vise selon nous à "noyer le poisson". Elle est révélatrice de ce qu'est la concertation ou plutôt l'absence de concertation de la part de RFF. Il faut que pour le moins, l'ensemble du projet fasse un tout.

EN CONCLUSION :

**RFF. SE DOIT DE REVOIR SA COPIE ET ETUDIER AVEC PLUS DE SERIEUX
LA SOLUTION DE L'ENFOUISSEMENT DE LA VOIE FERREE.**

Fait à Sainte-Eulalie, le 17 janvier 2015

Les anciens élus signataires:

Christian LAUR, Maire de 2001 à 2008
Dominique GAUDIN, Adjointe au maire
Jean COUSINET, Adjoint au maire
Gérard TACHON, Adjoint au maire
Jean PASQUET, Adjoint au maire

Séverine CAPDEVILA, Adjointe au maire
Elian PAGES, Conseiller municipal
Pascal GIRON, Conseiller municipal
Jean-Claude ALCON, Conseiller municipal
Gérard CROUZET, Conseiller municipal